



## Fiche de poste

### APPRENTI ENTRAINEUR EN AVIRON A L'AVIRON CLUB MONTARGIS GATINAIS (ACMG)

#### Contrat d'apprentissage de 18 mois dans le cadre de la préparation du BPJEPS activités nautiques mention aviron

**Affectation :**

Aviron Club Montargis Gâtinais (ACMG) : 60 membres licenciés répartis en 3 sections (compétition, loisir, Aviron Santé).  
Siège et locaux : 16 chemin de la Baignade, 45200 MONTARGIS  
Lieux d'entraînement à proximité immédiate : canal de Briare, rivière du Loing, lac des Closiers.

**Supérieur hiérarchique direct :**

Le maître d'apprentissage, membre bénévole du club, titulaire du BPJEPS.

**Missions principales :**

Sous la responsabilité et la supervision du maître d'apprentissage, et en lien avec le bureau de l'association :

- Animer les activités sportives du club.
- Participer à l'entretien et à la maintenance des matériels du club.
- Contribuer au fonctionnement et au développement du club.

**Activités liées aux missions :**

- Elaborer des contenus d'entraînement et de préparation physique à destination des membres du club.
- Animer les séances de préparation physique et d'entraînement, en salle et sur l'eau, des sections compétition (perfectionnement jusqu'à un premier niveau de compétition) et loisir du club.
- Accompagner les membres du club sur des manifestations sportives extérieures (compétitions, randonnées).
- Elaborer et animer des activités de découverte et d'initiation pour des groupes scolaires et des centres de loisirs dans le cadre de prestations assurées par le club, et pour le grand public dans le cadre de manifestations ponctuelles.

- Participer à la préparation et à la mise en œuvre des événements sportifs et festifs organisés par le club (« Open Ergo », challenges de type « tri-aviron » ou « tête de rivière »...).
- Contribuer au développement du club et de ses effectifs, et à la promotion de l'aviron au sein de l'agglomération : réouverture de créneaux d'entraînement, remobilisation des membres et notamment des jeunes compétiteurs, participation à des actions de communication et de sensibilisation (tenue de stands, Fête du sport, forums associatifs...).
- Participer aux projets de développement du club : prestations à destination des scolaires, des centres de loisirs, et dans le cadre des TAP ; section Aviron Santé.
- Participer à la vie associative du club et à l'organisation de ses activités : interventions à l'assemblée générale et à certaines réunions, échanges et collaboration avec les membres du bureau, contribution au suivi des plannings et des dossiers.
- Participer à l'entretien, au réglage et à la maintenance des matériels du club.
- Réaliser périodiquement un bilan de ses activités, en présentiel ou à distance, avec le maître d'apprentissage.

**Conditions requises :**

- Âge : 18 ans minimum, 21 ans maximum.
- Etre en possession d'un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'encadrement de l'aviron.

**Savoirs :**

- Etre titulaire de l'AFPS ou de la PSC1.
- Avoir une attestation de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur.
- Satisfaire aux tests techniques liés aux exigences préalables (aviron d'argent).
- Diplôme fédéral recommandé : éducateur Fédération française d'aviron.

**Savoir-faire :**

- Avoir une bonne expression orale.
- Avoir les bases élémentaires en informatique et Internet.
- Une expérience en animation serait un plus.

**Savoir-être :**

- Avoir de l'intérêt pour l'animation de groupes, la transmission, la pédagogie.
- Avoir le sens des responsabilités : acquérir progressivement une autonomie tout en sachant rendre compte rapidement quand la situation l'exige.
- Respect des horaires de travail, disponibilité.

**Qualités / aptitudes :**

- Bonnes aptitudes relationnelles (transmission de l'information, capacité à motiver...).
- Sens du travail en équipe.
- Organisation et discipline.

**Conditions et particularités du poste :**

- Être candidat au Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (BPJEPS), spécialité Educateur sportif mention « activités nautiques – aviron ».
- 35 heures par semaine (hors séquences de formation au Centre). Samedi 9h-12h et 13h30-16h30 ; Dimanche 9h-12h ; Lundi et Mardi 8h-12h et 15h30-20h30 ; Mercredi 8h-12h et 13h30-16h30.
- Interventions dans l'agglomération, déplacements ponctuels hors de l'agglomération (compétitions, événements sportifs) durant les week-ends, sur le territoire régional et national.

**Moyens mis à disposition :**

- Locaux du club : bureau, vestiaire, salle de musculation et de préparation physique, hangar à bateaux, atelier de réparation.
- Matériel sportif du club : appareils et accessoires de musculation et de préparation physique, matériel de bureautique, connexion Internet, bateaux.
- Matériel technique du club : outillage et matériaux.

**Nature du contrat :**

Contrat d'apprentissage de 18 mois à temps plein.

Le contrat pourra déboucher sur un recrutement par le club si le candidat obtient son brevet professionnel et donne satisfaction.

Aménagement d'un parcours de formation possible.

**Contact :**

Yves Jusserand (président)  
Aviron Club Montargis Gâtinais  
16 chemin de la Baignade  
45200 MONTARGIS

[C45004@club.avironfrance.fr](mailto:C45004@club.avironfrance.fr)